

# CONCOURS LITTÉRAIRE

Les participants sont invités à exercer leur créativité pour **rédiger une composition et/ou un poème sur le thème du Souvenir.**

Les œuvres gagnantes au niveau des filiales de la Légion se rendent aux concours provinciaux de la Légion. Les œuvres des finalistes sont ensuite

envoyées à la Fondation nationale Légion à Ottawa pour être jugées au niveau national. Les œuvres du volet littéraire (composition et poème) qui remportent la première place, niveau sénior seulement, sont exposées au Musée canadien de la guerre à partir du mois de novembre jusqu'au mois d'octobre de l'année suivante.

## RÈGLEMENTS

- 1** Tous les élèves (y compris ceux instruits à domicile) de la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année (au Québec, de la 4<sup>e</sup> année du primaire à la 5<sup>e</sup> année du secondaire) du système scolaire canadien sont admissibles à ce concours.
- 2** Toutes les oeuvres doivent être déposées à une filiale de la Légion. Veuillez contacter la filiale la plus proche de chez vous pour connaître la date limite d'envoi des inscriptions : [www.legion.ca/fr/pour-nous-joindre/localisez-votre-filiale](http://www.legion.ca/fr/pour-nous-joindre/localisez-votre-filiale).
- 3** Les participants doivent remplir et inclure un formulaire d'inscription officiel avec leur œuvre. (Pas d'agrafes.) Ce formulaire est accessible auprès de votre filiale locale de la Légion ou en ligne à [ConcoursDuSouvenir.ca](http://ConcoursDuSouvenir.ca).
- 4** Les participants âgés de moins de 18 ans doivent confirmer qu'ils disposent d'une autorisation parentale sur leur formulaire d'inscription officiel.
- 5** Les œuvres peuvent être soumises en français, en anglais ou bilingues.
- 6** Les œuvres doivent être imprimées ou manuscrites d'un seul côté de la page.
- 7** Les œuvres ne doivent pas dépasser la limite de mots ou de lignes indiquée sur le formulaire de participation.  
**NIVEAU SÉNIOR** : Les participants soumettront une composition d'un maximum de 800 mots ou un poème d'un maximum de 32 lignes.  
**NIVEAU INTERMÉDIAIRE** : Les participants soumettront une composition d'un maximum de 500 mots ou un poème d'un maximum de 32 lignes.  
**NIVEAU JUNIOR** : Les participants soumettront une composition d'un maximum de 350 mots ou un poème d'un maximum de 32 lignes.
- 8** Tout participant peut soumettre et une composition et un poème, mais il ne peut soumettre qu'une seule oeuvre par catégorie.
- 9** Toutes les œuvres soumises doivent être des réalisations originales du participant. Les œuvres qui semblent générées par ordinateur, rendues par intelligence artificielle ou une machine ne seront pas acceptées. Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, d'oeuvres déjà publiées, est interdite et entraînera la disqualification du participant.
- 10** L'œuvre doit refléter le Souvenir avec un thème canadien. Si des symboles sont utilisés, les symboles canadiens doivent être prépondérants.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

CONTENU  
ET CLARTÉ

40

L'œuvre reflète-t-elle le thème du Souvenir dans un contexte canadien? Transmet-elle un message clair ou une émotion en rapport avec le thème? Est-elle cohérente? Est-ce qu'elle maintient le cap d'un bout à l'autre?

CRÉATIVITÉ ET  
ORIGINALITÉ

30

L'œuvre suscite-t-elle et maintient-elle l'intérêt? Est-elle réfléchie, émouvante, inspirante et/ou percutante? Le contenu de l'œuvre vous semble-t-il frais et original? L'œuvre reflète-t-elle un point de vue ou une expérience intéressante? Est-ce que l'auteur.e utilise avec succès des procédés d'écriture? (analogie, allégorie, métaphore, etc.) ou des procédés poétiques? (par exemple, le rythme, la forme, la métaphore, le symbolisme, etc.) L'œuvre est-elle unique et originale, produite par le participant, dans le cadre du concours?

PRODUCTION  
ET QUALITÉ

30

Quelle sont les niveaux de qualité et d'attention aux détails avec lesquels l'œuvre a été réalisée? Le texte se lit-il de manière claire, réfléchie et à un rythme approprié? Les règles de syntaxe et de ponctuation sont-elles respectées? Le texte est-il exempt d'erreurs d'orthographe et de formatage ou de fautes de frappe? Le texte respecte-t-il le nombre limite de mots ou de lignes?

## PRIX

Tous les prix seront attribués sur recommandation des juges, dont les décisions sont finales. Le/la gagnant(e) au niveau de la Fondation nationale Légion, une fois avisé(e) de son prix, accepte l'utilisation complète et exclusive de son œuvre à des fins non lucratives, dans le but de promouvoir ce programme, la Fondation nationale Légion, ainsi que La Légion royale canadienne, et ce, pour l'année en cours et à perpétuité.

NIVEAU SÉNIOR | 10<sup>E</sup>, 11<sup>E</sup> ET 12<sup>E</sup> ANNÉES (AU QUÉBEC: 4<sup>E</sup> ET 5<sup>E</sup> SECONDAIRE)

1<sup>ER</sup> PRIX

1000 \$

2<sup>E</sup> PRIX

500 \$

3<sup>E</sup> PRIX

250 \$

Les gagnants seniors qui remportent la première place dans les catégories composition et poème sont également invités à Ottawa pour un voyage tous frais payés par la Fondation nationale Légion afin de représenter la jeunesse canadienne durant la cérémonie nationale du jour du Souvenir. Les gagnants doivent être accompagnés d'un parent ou d'un tuteur.

NIVEAU INTERMÉDIAIRE | 7<sup>E</sup>, 8<sup>E</sup> ET 9<sup>E</sup> ANNÉES (AU QUÉBEC: 1<sup>ÈRE</sup>, 2<sup>E</sup> ET 3<sup>E</sup> SECONDAIRE)

1<sup>ER</sup> PRIX

500 \$

2<sup>E</sup> PRIX

250 \$

3<sup>E</sup> PRIX

150 \$

NIVEAU JUNIOR | 4<sup>E</sup>, 5<sup>E</sup> ET 6<sup>E</sup> ANNÉES

1<sup>ER</sup> PRIX

250 \$

2<sup>E</sup> PRIX

200 \$

3<sup>E</sup> PRIX

125 \$

Tous les gagnants de la première place dans chacune des deux catégories reçoivent un prix en argent et une plaque personnalisée. Leur établissement scolaire reçoit également une plaque. Les gagnants des deuxièmes et troisièmes places des deux catégories reçoivent un prix en argent et un certificat.